



L'accusation de viol à New York contre l'ex-chef du FMI s'effondre

Par [Patrick Martin](#)

Mondialisation.ca, 05 juillet 2011

[World Socialist Web Site](#) 4 juillet 2011

Région : [États-Unis](#)
Thème: [Loi et Justice](#)

Dominique Strauss-Kahn, ex-chef du Fonds monétaire international (FMI), a été libéré sans caution vendredi après une audience au cours de laquelle l'accusation de viol contre lui, s'est apparemment effondrée. Les procureurs ont admis que la crédibilité de la plaignante est maintenant remise en question.

Les procureurs n'ont donné aucun détail à l'audience, mais un long article du New York Times, publié vendredi matin, comprenait des citations de deux « fonctionnaires de la justice » qui indiquaient que la personne présentée comme victime avait été liée au trafic de drogue et au blanchiment d'argent, et qu'elle avait été entendue en train de discuter des bénéfices financiers qu'elle pourrait tirer des accusations contre Strauss-Kahn.

Les trois quotidiens de la ville de New York – dont le tabloïde Daily Newset le New York Post qui appartient à Murdoch – ont publié des articles vendredi s'appuyant sur des révélations du bureau du procureur et de la police. Les mêmes faits ont été rapportés par ces trois journaux.

D'après ces reportages, la femme de 32 ans, immigrée de Guinée qui affirmait avoir été violé par Strauss-Kahn le 14 mai, a passé un appel téléphonique, moins d'un jour après les faits, à un homme qui est en prison pour des affaires de drogue, avec lequel elle a discuté de la manière dont elle pourrait « faire de l'argent » sur cette affaire, selon les termes du Daily News.

L'article du Times mentionne que : « La femme a eu, dans la journée qui a suivi sa rencontre avec M. Strauss-Kahn, une conversation téléphonique avec un homme incarcéré durant laquelle elle a discuté des bénéfices possibles à tirer en maintenant ses accusations contre lui. La conversation a été enregistrée. »

Le Times a rapporté que l'homme en prison était l'une des personnes qui avaient fait des dépôts d'argent liquide pour un total de plus de 100 000 dollars sur le compte en banque de la femme au cours des deux dernières années, en Arizona, Géorgie, à New York et en Pennsylvanie. Elle est femme de ménage à petit salaire dans un hôtel, avec deux enfants à charge. Elle n'aurait pas été en position d'obtenir de telles sommes simplement par son emploi au Sofitel de Manhattan, où la rencontre avec Strauss-Kahn avait eu lieu.

Un autre fait notable est que la victime prétendue versait des centaines de dollars par mois en factures de téléphone à cinq compagnies différentes, alors qu'elle avait dit aux enquêteurs qu'elle n'avait qu'un téléphone. Elle a également affirmé qu'elle ne savait rien

au sujet des énormes sommes d'argent déposées sur ses comptes sauf qu'ils étaient faits par son « fiancé » et ses « amis ».

Les articles de presse détaillent également les précédents mensonges de cette femme, y compris dans sa demande d'asile déposée après son entrée aux États-Unis, lorsqu'elle avait affirmé être victime de viols collectifs en Guinée, une ex-colonie française d'Afrique de l'Ouest où elle est née.

NBC News a relaté que les enquêteurs avaient établi qu'elle « avait beaucoup menti, [dans sa demande] y compris dans des informations relatives au fait qu'elle aurait été violée. » Les procureurs ont déclaré à la chaîne de télévision qu'elle avait décrit cette histoire de viol « d'une manière crédible, » mais qu'elle avait ensuite admis qu'« elle leur avait menti [...] ainsi que sur la demande, au sujet de toute l'affaire du viol. »

Un « fonctionnaire de justice » anonyme a déclaré à l'Associated Press que la femme avait également menti sur certaines de ses activités avant et immédiatement après l'agression prétendue contre elle, qui aurait eu lieu vers midi dans une suite de luxe à Manhattan où se trouvait Strauss-Kahn.

L'article du Times a souligné l'effondrement de la crédibilité de la plaignante. « Bien que les examens des médecins légistes aient établi des preuves indubitables d'une relation sexuelle [avec Strauss-Kahn], les procureurs ne croient plus maintenant ce que l'accusation leur dit quant aux circonstances ou sur elle-même. Depuis ses déclarations initiales du 14 mai, elle a menti à plusieurs reprises, a déclaré l'un des fonctionnaires de justice. »

Les procureurs ont rencontré les avocats de Strauss-Kahn jeudi et leur ont communiqué la plupart des preuves dont ils disposent. Ils ont entamé des négociations sur un possible abandon de l'affaire, à commencer par la libération de Strauss-Kahn de l'assignation à résidence où il était confiné. »

Le lendemain, le juge Michael Obus a déclaré lors de l'audience, « J'estime que les circonstances de l'affaire ont changé substantiellement et je reconnais que le risque de fuite a nettement diminué. Je libère M. Strauss-Kahn sans lui imposer de caution. »

Après l'audience, une lettre officielle de remise en liberté du bureau du procureur du comté aux avocats de Strauss-Kahn a été rendue publique. La lettre donne des détails supplémentaires sur le peu de fiabilité du témoignage de la victime prétendue.

Elle reconnaît que la prétendue victime a menti à plusieurs reprises quant aux circonstances de l'agression qu'elle invoquait et sur sa conduite après les faits. En particulier, elle admet maintenant qu'après une relation sexuelle avec Strauss-Kahn dans la chambre de ce dernier, la suite 2806 du Sofitel de Manhattan, elle est allée nettoyer une suite voisine, puis est retournée dans celle de Strauss-Kahn et a commencé à nettoyer celle-ci également avant d'aller voir son chef de service pour lui déclarer qu'elle avait été agressée sexuellement. Avant cela, la femme avait dit qu'elle s'était enfuie de la suite 2806 et avait attendu dans un hall jusqu'à ce que Strauss-Kahn quitte l'hôtel, puis était allée déclarer l'agression.

L'apparent effondrement des accusations contre Strauss-Kahn constitue une mise en évidence dévastatrice de la frénésie médiatique, motivée politiquement, qui a suivi son arrestation. À l'avant-garde, se tenait le New York Times, qui a publié des éditoriaux de

Maureen Dowd, Stephen Clarke et Jim Dwyder qui ruisselaient de mépris pour des notions démodées comme le « innocent jusqu'à preuve du contraire, » puis un long article de Bill Keller, éditeur en chef du journal, qualifiant de « théories du complot » toute suggestion que Strauss-Kahn aurait pu être la cible d'un coup monté pour des raisons politiques.

Il n'est pas encore possible de déterminer si la relation avec la femme de chambre était un coup monté délibéré, comme de nombreux partisans de Strauss-Kahn en France l'ont suggéré. Mais le déroulement des faits après son arrestation montre clairement que, au minimum, l'affaire a été manipulée pour atteindre un but politique.

Strauss-Kahn a été arrêté le 14 mai, mais en l'espace d'une journée, le 15 mai, la police et les procureurs savaient que la plaignante avait été en contact avec un trafiquant de drogue emprisonné au sujet des bénéfices qu'elle pourrait retirer de cette affaire de viol surmédiatisée. Et pourtant ils ont continué sur leur voie initiale comme si tout cela tenait parfaitement la route.

L'assistant du procureur du comté, Artie McConnell, s'exprimant lors de la première comparution de Strauss-Kahn le 16 mai, avait déclaré, « La victime a donné des détails très précis qui correspondent à une agression sexuelle commise par le défenseur, ce qui établit tous les éléments nécessaires du crime dont on l'accuse. »

Le 19 mai, McConnell déclarait à l'audience sur la caution, « La plaignante dans cette affaire a présenté une histoire touchante et sans failles sur ce qui s'est passé dans la chambre de l'accusé. »

Sous la pression des poursuites pénales et de la frénésie médiatique, Strauss-Kahn a démissionné de son poste de directeur du FMI le 19 mai. Il a dû abandonner sa trajectoire politique prévue - rentrer en France en été et lancer une campagne pour la présidentielle, où il était le favori pour obtenir la candidature officielle du Parti socialiste et à ce moment-là en tête des sondages qui l'opposaient à Nicolas Sarkozy.

Il semble que le bureau du procureur du comté de New York a mené une procédure agressive, en dépit d'avertissements clairs sur la fiabilité de son seul témoin, afin de forcer Strauss-Kahn à abandonner sa poste au FMI et de torpiller ses plans politiques en France. Au cours des mois précédents, le gouvernement d'Obama avait exprimé sa déception quant à la direction du FMI par Strauss-Kahn, entre autres pour sa réticence à soutenir les tentatives de Washington d'isoler la Chine et de la dépeindre comme un « manipulateur de monnaie » parce qu'elle résistait aux demandes américaines de réévaluer fortement la sienne.

En quelques jours après l'arrestation de Strauss-Kahn, le ministre de budget américain avait publiquement demandé sa démission, ouvrant la voie au transfert temporaire des commandes de l'organisation à son adjoint américain, John Lipsky.

(Article original paru le 2 juillet 2011)

La source originale de cet article est [World Socialist Web Site](#)

Copyright © [Patrick Martin](#), [World Socialist Web Site](#), 2011

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca